

- **ADMINISTRATION**

Motion de félicitations aux employés municipaux pour leurs années de travail au sein de la Ville

Le conseil a résolu de féliciter les employés ayant atteint 5, 10, 15, 20, 25 ou 30 années de travail au sein de l'organisation de la Ville de Rigaud, le tout selon la Politique de reconnaissance des employés municipaux.

Nom	Titre	Années
Manon Lauzon	Technicienne au contrôle financier et aux comptes à payer / Service des finances	30 ans
David Hodgson	Inspecteur en environnement et urbanisme / Service de l'urbanisme et du développement économique	20 ans
Patrick Michaud	Capitaine aux opérations, responsable PR, de l'équipement et pompier / Service de sécurité incendie	20 ans
Guillaume Roy	Capitaine aux opérations / Service de sécurité incendie	20 ans
Stéphane Lalonde	Concierge / Services techniques et des infrastructures	10 ans
Michel Pharand	Chef de la division parcs, bâtiments et matériel roulant / Services techniques et des infrastructures	10 ans
Maxime Lemire	Pompier / Service de sécurité incendie	10 ans
Ginette Fournier	Aide-bibliothèque / Services récréatifs et communautaires	5 ans
Marianna Pelosse	Inspectrice en environnement et urbanisme / Service de l'urbanisme et du développement économique	5 ans
Nicolas Labelle	Pompier / Service de sécurité incendie	5 ans

Merci à tous ces employés pour leur dévouement au cours de toutes ces années!

Dépôt du certificat de la tenue de registre pour l'acquisition d'un camion-échelle usagé et la mise à niveau

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter lors de la tenue de registre ayant eu lieu le 17 décembre 2019 relativement au règlement numéro 366-2019 décrétant une dépense de 538 000 \$ et un emprunt de 538 000 \$ et décrétant l'acquisition d'un camion-échelle usagé et la mise à niveau.

Projet de loi numéro 48 visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles

Le 5 novembre 2019, le projet de loi numéro 48 a été déposé à l'Assemblée nationale et vise à plafonner l'évaluation foncière agricole. Puisque ceci aurait un impact direct important sur les finances des municipalités et que, pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables, le conseil a résolu d'exprimer son désaccord face à ce projet de loi dans sa forme actuelle et demande au gouvernement de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

• RESSOURCES FINANCIÈRES

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 10 janvier 2020, totalisant 605 821,90 \$ pour le fonds d'administration et 41 670,89 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} décembre au 31 décembre 2019 est approuvée.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-dessous, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

NOM	VOLET	ACTIVITÉ / ÉVÉNEMENT	MONTANT ACCORDÉ
Magalie Vallée	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Brestyan's Invitationnal Compétition de gymnastique Boston 17 au 20 janvier 2020	250 \$

Subvention à l'Atelier la Boîte à surprises Inc.

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi de la subvention annuelle pour l'année 2020, d'une somme de 4 635 \$, à l'Atelier la Boîte à surprises Inc. afin d'aider l'organisme à dispenser ses services à moindre coût pour les résidents de Rigaud. Le tout payable par le budget d'opération.

Subvention au Ciné-Club La Boîte lumineuse

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 900 \$ à l'organisme à but non lucratif Ciné-Club La Boîte lumineuse pour favoriser la projection de films de répertoire dans notre région et de permettre l'accessibilité à un tarif réduit pour la population de Rigaud en 2020. Le tout payable par le budget d'opération.

Subvention à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud

Le conseil a résolu d'autoriser une subvention à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud d'une somme totale de 40 000 \$ afin de réaliser l'édition 2020 du Festival des couleurs de Rigaud qui se déroulera sur notre territoire du 10 au 12 octobre. Cette somme sera versée en deux versements égaux, soit : 20 000 \$ versé immédiatement et 20 000 \$ versé le 1^{er} juin 2020. Le tout payable par le budget d'opération.

Subvention à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 36 000 \$ à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative pour l'année 2020, payable en 5 versements égaux de 7 200 \$. Le premier versement est payable immédiatement. Les quatre autres versements seront remis à l'organisme selon le protocole suivant :

- Quatre rencontres devront être prévues entre les directions de la Maison des jeunes et des Services récréatifs et communautaires, au minimum 1 semaine avant les Comités de loisir municipaux. Lors de ces rencontres, la MDJ

devra déposer un rapport trimestriel d'activités afin que celui-ci soit remis aux élus du Comité de loisir. Les élus autoriseront ou non les seconds versements selon les informations transmises et leur analyse. Le tout payable par le budget d'opération

Subvention pour le 26^e tournoi provincial PeeWee à Rigaud

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 3 000 \$ pour la 26^e édition du tournoi provincial PeeWee de Rigaud qui se déroulera à l'aréna du collège Bourget du 2 au 9 février 2020. Le conseil profite de l'occasion pour remercier l'organisation, ainsi que tous les bénévoles impliqués dans ce tournoi et souhaite bonne chance à tous les joueurs venus de partout au Québec. Le tout payable par le budget d'opération

Projet de caractérisation et de mise en valeur de la rivière Rigaud et de son bassin versant du COBAVER Vaudreuil-Soulanges

Considérant que ce projet consiste, entre autres, en la création et l'installation de panneaux d'information et de sensibilisation pour le grand public qui contribueront ainsi à la mise en valeur des milieux naturels du bassin versant de la rivière Rigaud, le conseil a résolu d'appuyer le projet de caractérisation et de mise en valeur de la rivière Rigaud et de son bassin versant du COBAVER Vaudreuil-Soulanges en versant une contribution financière d'une somme de 2 000 \$. Cette somme doit contribuer à la création et à l'installation de panneaux d'information et de sensibilisation pour le grand public qui, sur le territoire de Rigaud, favoriseront ainsi la mise en valeur des milieux naturels du bassin versant de la rivière Rigaud.

Résolution rejetée à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde		X
Mario Gauthier		X

• RESSOURCES HUMAINES

Gestion du personnel – restructuration interne des ressources administratives

Considérant qu'en 2018, un diagnostic organisationnel a été effectué par une firme externe spécialisée en la matière et qu'une démarche de restructuration en plusieurs phases a été proposée afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation et de permettre une offre de services accrue pour les citoyens, que la volonté du conseil est de faire une utilisation responsable du budget municipal, qu'une simple réorganisation des tâches touchant quelques postes suffirait à obtenir les résultats escomptés en termes d'efficacité et de service aux citoyens et que l'équipe de direction ainsi que le conseil souhaitent maximiser l'utilisation des ressources déjà en place, le conseil a résolu de procéder à une restructuration interne touchant les Services de l'urbanisme et du développement économique, du greffe et des archives, des communications, des services techniques et des infrastructures ainsi que de l'administration en procédant aux changements suivants :

- 1- Diviser le poste de secrétaire (réception) de l'hôtel de ville et des Services techniques et des infrastructures en 2 postes, soit : secrétaire-réceptionniste de l'hôtel de ville (actuellement à pourvoir) et création d'un poste d'adjointe administrative aux Services techniques et des infrastructures au garage municipal;
- 2- Création d'un poste de secrétaire, soutien aux services (urbanisme, greffe et archives, communications et administration);
- 3- Abolition du poste d'agent à l'information au Service de l'urbanisme et création d'un poste d'inspecteur en urbanisme et environnement à l'accueil.

Le tout payable par le budget d'opération.

Gestion du personnel – Bibliothèque municipale

Considérant le besoin d'une ressource supplémentaire à la bibliothèque, particulièrement les mardis et les mercredis, le conseil a résolu d'autoriser l'ajout d'un poste d'aide-bibliothèque avec le statut de salarié à temps partiel à raison d'environ 17 heures par semaine. L'ajout de ce poste est sujet à l'approbation par le syndicat, le tout conformément à la convention collective des employés cols blancs, et est payable par le budget d'opération.

Résolution adoptée à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Marie-Claude Frigault		X
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Gestion du personnel – mouvement de personnel – janvier 2019

Le conseil a résolu de procéder à la fin d'emploi du personnel suivant :

Fin d'emploi				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Pierre-Luc Lalonde	Guide-patrouilleur interprète	13 décembre 2019	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel

Gestion du personnel – Embauche à l'essai de Mme Kim Prescott

Le conseil a résolu d'entériner l'embauche à l'essai de Mme Kim Prescott au poste de préventionniste au Service de sécurité incendie à compter du 6 janvier 2020, et ce, conformément à l'entente de travail des salariés pompiers temps plein de Rigaud en vigueur. Le tout payable par le budget d'opération.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Dossier de construction de l'hôtel de ville – paiement final

Puisque la Ville de Rigaud et Construction Cogela inc. sont arrivés à un règlement à l'amiable en lien avec l'appel d'offres numéro 2016-SA-02, le conseil a résolu d'entériner le paiement convenu entre les parties de la somme de 33 609,95 \$, incluant capital, taxes, intérêts et frais. Le tout payable par le surplus accumulé non affecté.

Dossier des inondations historiques printanières 2019

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 avril au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 607 941 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 188 de la rue Létourneau, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;

- L'acquisition du lot numéro 3 607 929 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 185 de la rue Létourneau, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 608 813 pour la somme de 1\$ aux propriétaires du 342 du chemin du Grand-Quai, lesquels pourront désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Mélanie Lessard, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Appel d'offres public – camp de jour et service de garde Folies d'été

Puisque l'année de possible reconduction indiquée à l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 n'a pas été prise en considération lors du calcul total pour le contrat conformément au règlement de gestion contractuelle, et que la Ville aurait dû aller en appel d'offres public et non en appel d'offres par invitation, le conseil a résolu de rejeter les deux soumissions reçues lors du processus d'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 et d'autoriser la préparation et le lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 avec possibilité de reconduction pour l'année 2021.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie

- Au cours du mois de décembre, il s'est tenu 6 entraînements incendie et 2 séances de maintien de compétence premier répondant;
- L'équipe a répondu à 11 appels incendie durant le mois. Parmi ces appels, il y avait, entre autres, 1 incendie de cheminée, 3 alarmes en fonction et 3 vérifications pour des risques d'incendie ou des branches sur des fils électriques;
- Le Service a eu recours à l'entraide 2 fois durant cette période et a été demandé en assistance trois fois dans une autre Ville;
- L'année 2019 se termine avec un total de 249 appels incendie comparativement à 229 en 2018;
- Au cours du mois de décembre, l'équipe de premiers répondants a reçu 46 appels;
- L'année 2019 se termine avec un total de 606 appels médicaux pour l'équipe de premiers répondants comparativement à 615 en 2018.

Service de l'urbanisme et du développement économique

- Le Service a émis un total de 15 permis et certificats au cours du mois de décembre, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à environ 629 000 \$. De ceux-ci, on dénombre :
 - o 1 permis relatif à des installations sanitaires, avec une valeur projetée des travaux estimée à 1 000 \$;
 - o 3 permis de construction, agrandissement, réparation et rénovation pour une valeur projetée des travaux estimée à 604 000 \$;
 - o 1 permis de construction de bâtiments accessoires, pour une valeur projetée des travaux estimée à 1 000\$;
 - o 3 certificats relatifs à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres ont été émis.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca